

Toulouse, le 10 Juillet 2025

Compte-Rendu du Conseil Plénier de l'UFR de Psychologie
Séance du Jeudi 10 Juillet 2025

Présents, membres du conseil : BAJ, BRET-DIBAT, CANTISANO, CASANUEVA, CROITY-BELZ, EL SAYED, FOURROUX, HEGAB CAVELIER, LABEYE, LAUNAY (visio), LE BLANC, MURCIA, RAUFASTE, RICAUD, ROUSSEAU, SAINT-PAUL, TEULIERE (vote au nom BROCHET son titulaire), VAN HEGHE.

Représentés : BACQUET (procuration à Teuliere), CAUET (procuration à Rousseau), GASNE (procuration à Fourroux), GOS (procuration à Saint-Paul), GUELLAI (procuration à Raufaste), OUAFFI (procuration à BAJ), PELLIZZARI (procuration à Fourroux), SEGURA (procuration à Baj).

Présents, membres invités : CAPDEVIELLE, CAZALS, COUFFIGNAL, HUET, SEJOURNE, TEYSSIER,

Excusés : AVERSENQ, ESCANDE, GANINO, GRAILLOT, JOURDAN, JUBINVILLE LASSALLE, PASSEMAR, POUPART, VAIR PIOVA, ZUGER.

Ordre du jour

1. **CR du 26/06/2025 : (VOTE)**
2. **Responsabilité représentant SED L3 : VOTE**
3. **Demande d'ouverture d'un groupe TD spécifique dédié aux étudiants en mobilité entrante : VOTE**
4. **Référentiel : VOTE**
5. **LP Migrants : VOTE**
6. **Campagne d'emploi - fiches argumentaires : VOTE**
7. **Calendrier bureaux et conseils 2025-2026**
8. **Points d'information**

La séance est ouverte à 09h40 (26 votants).

E. Raufaste rappelle brièvement l'ordre du jour qui est assez copieux. Ce dernier abordera des points importants à voter notamment celui sur le référentiel et la campagne d'emploi 2026.

1. CR du 26/06/2025 : (VOTE)

Certains éléments manquent au compte rendu du 26/06 par conséquent il sera voté à la rentrée.

2. Responsabilité représentant SED L3 : VOTE

La responsabilité de la fonction de représentant au SED pour le L3 de psychologie sera vacante à la fin de la présente année universitaire suite à la démission d'E. Labeye.

Deux candidatures reçues : Hiroko Norimatsu et Hélène Ricaud.

Chaque candidat se présente et donne les motivations de sa candidature.

Présentation d'Hiroko Norimatsu (elle remercie les conseillers et quitte le conseil).

Présentation d'Hélène Ricaud.

Par rapport au cumul de mandat, elle précise que dans le cas où elle venait à être élue à cette responsabilité, elle démissionnera de sa mission de correspondante IRIS à la rentrée.

Compte tenu de sa candidature à la fonction, sortie d'H. Ricaud qui a laissé procuration à N. Cantisano pour le vote de ce point.

Vote à bulletin secret

H. Norimatsu : 16 voix ; H. Ricaud : 5 voix ; Vote blanc : 3 ; Vote nul : 1.

La candidature d'Hiroko Norimatsu à la fonction de représentant SED L3 est approuvée par le conseil d'UFR par 16 voix Pour, (25 votants).

Un conseiller fait remarquer que ce vote aurait dû selon lui avoir lieu en conseil restreint car il est nominatif. La question sera posée au service juridique.

Un membre invité remarque qu'il est très dérangeant que des élus étudiants donnent leur voix sur des responsabilités qu'ils ne maîtrisent pas.

Retour d'H. Ricaud.

E. Raufaste lui annonce le résultat du vote précédent.

3. LP Migrants : VOTE

Pour rappel, le conseil d'UFR du 15/05 a voté la création d'une licence professionnelle pour la Formation des Intervenants sociaux impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des Migrants (Mention : Intervention sociale ; accompagnement de public spécifiques – porteur J. Py). Cette LP sera ouverte exclusivement en formation continue sur l'année civile 2026-2027 de manière à répondre sans plus tarder à la demande du terrain. Il s'agit aujourd'hui de voter la dénomination du Parcours dans les documents inhérents à la création de cette Licence professionnelle ; à savoir « Accueil et Accompagnement des demandeurs d'asiles ».

Sortie de V. El Sayed soit 25 votants

La dénomination « Accueil et Accompagnement des demandeurs d'asiles » pour la LP Formation des Intervenants sociaux impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des Migrants est approuvée par le conseil d'UFR par 22 voix Pour, 3 NPPV, contre 0, Abs 0.

4. Demande d'ouverture d'un groupe TD spécifique dédié aux étudiants en mobilité entrante : VOTE

UE PY00507 Techniques d'entretien : 5 TD différents de 4h une semaine sur 2.

UE Méthodologie - Licence 3 - Semestre 5.

1 seule séance CM.

- Entretien Judiciaire (PSTO).
- Entretien Non Directif de Recherche (PSTO & PCS).
- Entretien Clinique (PCS).
- Entretien Motivationnel (PCPSN).
- TD entretien « interculturel » (rappel : mobilité hors diplôme)

- Financement sur dotation de l'UE (dotation spécifique pour ce groupe demandée au motif d'un soutien au développement de la politique d'ouverture à l'international).

- MCC au choix (1 ou 2 épreuves sur table).

- EDT - Éviter les chevauchements avec les TD L3 : lundi 16h-20h.

- UE ouverte à toutes les composantes.

L'équipe a déjà la garantie de 4 intervenants pouvant assurer le cours en anglais.

Un conseiller rappelle que dans le cadre du bilan il faut promouvoir l'internationalisation de nos enseignements.

La demande d'ouverture d'un groupe de TD spécifique dédié aux étudiants en mobilité entrante est approuvée par le conseil d'UFR par 26 voix Pour

5. Référentiel : VOTE

Président du CSQ : 4H.

CSQ : Présidence du bureau (président et vice-président).

3H SH + 3H AV + 1H / membre du bureau.

CSQ : autres membres

48h : Valorisation/ travail effectif (2HTD * 24membres).

Un membre invité demande si l'UFR pourrait ajouter des heures pour les directions de département car ils ont dû se charger de trouver les rapporteurs pour les dossiers RIPEC.

Une autre invitée suggère qu'une discussion à ce sujet serait nécessaire non seulement entre les directions de département mais aussi avec le CSQ et l'UFR pour essayer de construire quelque chose.

Site Web : 5h (bien que l'activité soit dégressive mais imposée par le central).

QCM direct : 8h (6h + mise à jour du système + interface SNW).

Partenariat entreprises/rerelations professionnelles : 25h (maintien revalorisation (+5HTD) = développement réseau stages).

Jury de recrutement (sélection master)

Augmentation des heures cette année avec 1788,79H (1622,73h en 2024 pour la sélection).

Le coût est énorme et le central a rappelé que c'était beaucoup trop.

Rien ne sera fait cette année et l'UFR va reconduire la même enveloppe que l'an dernier mais il va falloir l'an prochain voter une règle de fonctionnement pour réduire ces heures de sélection.

Pour les masters et les L Pro, et sauf situation exceptionnelles qu'il conviendrait de préciser, limiter à 20 HETD (82 h de travail) le volume horaire dédié à chaque jury de recrutement d'un parcours.

Pour les L générales limiter soit à 20 h par formation, soit à une fourchette de 20 h par tranche de 150 dossiers réellement analysés.

Un élu usagers indique qu'il lui semble important de parler aujourd'hui des critères sur lesquels vont être recrutés les candidats.

Pour rappel, les critères sont discutés et votés dans les départements et en conseil d'UFR. Il n'est pas question des critères aujourd'hui mais des heures attribuées à la sélection. La discussion se fera l'an prochain.

Coordination des examens (Licence) : maintien 15H car N. Cascino, contrairement à ce qui était prévu, a dû s'occuper des surveillances pendant les vacances de Noël.

Missions ponctuelles ou permanentes

Présidence ou vice-présidence du cos : heures prises sur le référentiel du central.

Mission cantine culturelle : 2H (la mission de P. Rossi a été de trouver un remplaçant à Curupira).

Jury validation VES/ VA 85 : 184H

2022-2023 : 150h pour 676 dossiers.

En 2024-2025, 1039 dossiers => 231h

224 ventilés entre référentiel et RECAP+E30.

Une discussion s'engage comparant les nombres de dossiers 2022/2023 avec ceux de l'année en cours.

JPO 2023/2024 (participants) : 43H (heures communiquées par J. Lemarié et prises sur le PARE).

Correction des dossiers : 15.5H

L'UFR a plutôt eu le double de corrections.

Référentiel LPro TSA

Tableau de répartition des heures "responsabilités/jury" :

DGH 550h				
Enseignements 340h				
Différentiel dédié au référentiel 210h				
Proposition de répartition pour 2024-2025	UE	intitulé	Heures	
	UE504	Anglais	3	
	UE505	stage découverte	15	
	UE601	stage d'approfondissement	15	
	UE602	projet tuteuré	15	
	UE603	Métier d'accompagnant	5	
	UE604	Projet personnalisé d'intervention enfant / ado	5	
	UE605	Projet personnalisé d'intervention adulte	5	
	Responsabilité parcours		25	
Total responsabilités 88h			88	
Heures Jurys 31,5	examen dossiers	86 dossiers	21,5	
	auditions	40 auditions	10	
	Total jury		31,5	
reste non utilisé				
	90,5			

Le référentiel 2025-2026 (référentiel LPro TSA compris) tel que proposé par la commission référentiel et présenté ce jour modifications incluses est approuvé par 23 voix POUR, 3 NPPV, 0 Abstention, 0 contre, (26 votants).

6. Campagne d'emploi - fiches argumentaires : VOTE

La campagne d'emploi examinée ce jour concerne les fiches argumentaires des demandes 2026 de postes BIATSS et enseignants-chercheurs. Les argumentaires concernant les BIATSS (Service et CRPLM) ne sont pas dans le même interclassement que les fiches d'EC. Les fiches argumentaires à voter pour les EC sont en ligne sur le Scout du Conseil d'UFR.

L'intervention du VP-CA au bureau de direction du 2/07 concernant la campagne d'emploi a souligné la nécessité de faire remonter des demandes réalistes et argumentées compte tenu du contexte budgétaire incertain de l'UT2J.

Les départements présentent chacun à leur tour leurs demandes. L'UFR va ensuite devoir arbitrer entre ces demandes et arriver à un consensus.

N. Séjourné, directrice du département PCPSN a reçu ce jour un retour de la DPE concernant les postes d'ATER sur poste vacant. Le poste d'ATER sur le support laissé vacant par R. El Yagoubi n'a pas été attribué tel quel puisque le central a décidé de transformer un demi-support pérenne octroyé au département en poste à temps-plein.

Auparavant, le choix avait été laissé aux composantes de choisir des mi-temps, principe sur lequel les départements ont construit la campagne. Or aujourd'hui ces derniers se retrouvent avec des postes à plein temps pour leurs postes vacants. Le central ne compense plus les départs des collègues.

Un conseiller remarque que c'est la première fois que le central refuse des supports ATER sur poste vacant. Le dépôt d'une motion par le conseil d'UFR est proposé.

Département PCPSN : N. Séjourné

5 demandes : 1 temps plein et 3 demi-soutiens

ATER

1 Maintien poste d'ATER

PAST

Maintien 1 poste de PAST parcours psycho clinique de la santé.

Création 1 PAST en psychopathologie développementale (c'est la 14ème année que nous le demandons).

Soutien EC

1 MCF Neuro (suite promotion R. El Yagoubi).

1 PU Psychopathologie adulte (suite départ J.L. Sudre).

Élaboration de la campagne en collaboration avec le CERPSS et le CLE. Une rencontre est prévue à la rentrée avec les laboratoires pour discuter des profils.

Alerte sur le fait que demander 3 demi-soutiens d'ATER est risqué pour le département. Il serait plus prudent de demander un temps plein, et un mi-temps.

Département du Développement : V. Capdevielle

Compte tenu du fait que le département se trouve avec 3 postes vacants et du contexte budgétaire actuel, il a fait le choix, malgré ses besoins, de ne pas reproposer la demande de création du poste de PAST en soutien parcours PEOD et de la mission réseau Praticiens, demande qu'il formulait depuis 9 ans.

ATER

1 Maintien renouvellement poste d'ATER pérenne temps plein.

Soutien EC

2 postes MCU correspondant à des soutiens laissés vacants dans le département

_ celui libéré par la promotion de C. Safont-Mottay au 1/09/2024 et mis en réserve) ;

_ celui, vacant au 1/09/25, suite rupture contrat conventionnelle de M. Bourjade.

1 PU vacant (suite départ à la retraite de P. Largy au 1^{ER} Octobre).

V. Capdevielle annonce que le poste d'ATER sur le poste laissé vacant par M. Bourjade a été également refusé compte tenu de l'acceptation par le central de la rupture conventionnelle.

Département Cognitive Ergonomie : N. Huet

Le département demande le renouvellement de deux demi-postes d'ATER ainsi qu'une demande d'un poste ATER TP.

ATER

2 Maintien renouvellement ½ poste d'ATER

1 demande de poste d'ATER Temporaire supplémentaire (Temps plein) en raison de collègues moins disponibles pour le département (absence d'1 collègue qui a une décharge délégation IUF, nombreux collègues sur des responsabilités importantes, dont VP Numérique, direction d'UFR et du labo CLLE)

Département PCS : J. Teyssier

ATER

1 Poste d'Enseignant Contractuel ATER

PAST

1 Poste d'Enseignant Chercheur contractuel PAST de Psychologie Clinique d'orientation Psychanalytique

1 Poste d'Enseignant Chercheur contractuel PAST de Psychologie Interculturelle

Support EC

1 Poste de Maître de Conférences en psycho-gérontologie clinique d'orientation psychanalytique

Département PSTO : MP. Cazals

ATER

2 Maintien poste d'ATER.

PAST

1 Maintien poste de PAST qui arrive à échéance.

Support EC

1 MCF en Psychologie Sociale pour le labo CLE.

1 MCF en Psychologie du Travail et des Organisations.

Le tour des départements étant terminé, un débat s'engage.

Il est proposé que l'UFR revoie ses demandes et ne demande que des postes à temps plein.

Toutefois, il est difficile de faire avec des postes à temps plein car les disciplines concernées par les demi-postes sont parfois trop différentes pour être assurées par un seul enseignant.

Par ailleurs, enseigner à temps plein pour un doctorant est impossible.

Au niveau UFR, nous avons 8 maintiens de postes de PAST (pas d'interclassement). L'UFR peut expliquer au central qu'elle a fait le choix de maintenir ses demandes de maintien mais qu'elle s'engage, compte tenu de la situation financière de l'université, à ne demander que des postes d'ATER à plein temps.

Une conseillère fait la proposition suivante : "Compte tenu de la situation financière de l'UT2, l'UFR s'engage pour cette année non seulement à réduire les coûts auprès de l'université mais aussi auprès des composantes en réduisant le nombre de postes ATER mi-temps, mais l'UFR conserve les autres demandes".

Une invitée indique que les départements doivent trouver un moment pour expliciter ensemble leurs besoins. Elle rappelle que le CA a voté une motion concernant la situation budgétaire de l'université, document sur lequel l'UFR pourrait s'appuyer pour transmettre la sienne.

Il est proposé qu'un groupe travaille sur cette motion, motion qui accompagnera les demandes de l'UFR. L'urgence est de voter les argumentaires à remonter au central. La motion sera rédigée et votée plus tard.

Le directeur propose alors au conseil de procéder à vote unique portant sur les trois points suivants :

1. Classement en trois niveaux des demandes argumentées des EC (Comme indiqué en début de discussion, les demandes de BIATSS sont classées à part, toutes ex aequo en 1).
2. Vote sur le fait que les départements ajusteront les demandes d'ATER pour privilégier des demandes d'ATER temps pleins, quand c'est possible, contrairement aux postes mi-temps demandés initialement,
3. Vote sur la remontée d'une motion détaillant la problématique de l'UFR.

Le conseil d'UFR approuve la demande de donner confiance au bureau de direction pour l'élaboration de cette motion.

Il propose pour les demandes EC, le classement suivant :

- Ex aequo en rang 1 : toutes les fiches argument les demandes de maintien des postes EC fonctionnaires sur support vacant (PR et MCF).
- Ex aequo en rang 2 : toutes les fiches argumentant des demandes de maintien des postes d'ATER pérennes et de PAST.
- Ex aequo en rang 3 : les demandes de postes correspondant à de nouvelles fonctions.

L'ensemble des demandes pour les EC est résumé dans le tableau suivant

Rang de classement (ordre de priorité)	Département	Laboratoire	NATURE	Coût annuel moyen en euros	Argumentaire pédagogique	Argumentaire recherche	Articulation formation / recherche	Commentaires / suggestions d'améliorations
1	PCPSN	CERPPS	PU	130	Retraite du Pr. Sudres, qui appartenait à une équipe de psychopathologie de l'adulte, combinant fortes charges d'enseignement, directions de département et de laboratoire	renforcer la dynamique recherche du pôle de psychopathologie au CERPPS, et les synergies entre pôles. Recherche plus en phase avec les enjeux contemporains de santé publique et de prise en charge	Une PU expert des thématiques développées par le CERPPS contribuera à la formation des futurs professionnels en intégrant les dernières avancées scientifiques dans la pratique clinique.	
1	PCPSN	CLLE	MCF	100	Dans le contexte d'une très faible couverture des besoins pédagogiques en neurosciences et de neuropsychologie, le poste laissé vacant par R. El Yagoubi, est indispensable pour assurer le bon fonctionnement des UE de licence	Il est essentiel pour CLLE, de contribuer aux recherches en neurosciences cognitive, l'une des priorités scientifiques du CNRS trans instituts étant le cerveau	besoins croissants d'encadrement des travaux de recherche en neurosciences cognitives et neuropsychologie des étudiants, du L3 au doctorat	L'argumentaire d'articulation est très bon pour un poste PR
1	PCS	LCPI	MCF	100	La psychogerontologie clinique d'orientation psychanalytique est sous-représentée dans l'offre de formation malgré des débouchés professionnels en institutions ; renforcer l'encadrement méthodologique des étudiant.e.s sur les approches qualitatives, la recherche-intervention et les questions éthiques liées à la clinique des populations âgées	Suite à de récentes retraites, mutations, réaffectations, il ne reste qu'un EC titulaire dans le pôle « Psychopathologie clinique du vieillissement » du LCPI, affaiblissant une spécificité du laboratoire particulièrement rare à l'échelle nationale.	Il s'agira de renforcer un enseignement adossé à une recherche de terrain sur les processus psychiques liés au vieillissement, dans une perspective psychanalytique ancrée dans les réalités institutionnelles et sociales contemporaines.	
1	PCS	LCPI	ATER (100%)	45	Besoin récurrent d'ATER pour couvrir les besoins pédagogiques du département PCS	Les jeunes docteurs et doctorants en psychologies clinique, interculturelle et gérontologique contribuent aux travaux du LCPI et de ses pôles	Les jeunes docteurs et doctorants en psychologies clinique, interculturelle et gérontologique contribuent aux travaux du LCPI et de ses pôles	
1	PCS	LCPI	ATER (50%)	32,5	Besoin récurrent d'ATER pour couvrir les besoins pédagogiques du département PCS	interculturelle et gérontologique contribuent aux travaux du LCPI et de ses pôles	De par leurs études doctorales, les ATER pourront enrichir les enseignements menés dans le département PCS.	
1	PDEV	LPS-DT	PU	130	Poste demandé en remplacement retraite P. Largy, dans un contexte de déficit de potentiel pédagogique de 4,6 temps pleins qui perdure pour diverses causes (maladies, handicap, décharges, etc.)	LPS-DT pourra contribuer au développement de deux axes stratégiques de l'UTJ : le rayonnement et la visibilité internationale de la recherche (collaborations avec Phnom Penh et de Battambang) et la continuité des partenariats avec le monde socio-économique (ici, du monde médico-social et de la santé psychique)	Le PU développera des connaissances et méthodologies propres aux recherches-interventions, en soutien du parcours PS-RI « Psychologie de la Socialisation - Recherche Intervention » qui forme des psychologues et des chercheurs en capacité de mettre en œuvre des actions pratiques et réflexives dans les champs de la santé, l'action sociale, de l'éducation et du travail.	
1	PDEV	LPS-DT	MCF	100	Poste mis en réserve depuis 2024 suite décès. Sa mise au concours vise à maintenir le potentiel pédagogique du département fortement impacté par de nombreuses absences de collègues déjà réalisées ou annoncées	Le recrutement permettra de soutenir des thématiques de recherche importantes du CLLE, en lien avec les priorités du CNRS, et, en particulier de l'INSRS, autour des inégalités éducatives et transitions numériques.	Le candidat recruté contribuera par son expertise scientifique sur l'éco-citoyenneté, à l'élaboration de nouveaux enseignements relatifs aux enjeux psychologiques liés au développement durable attendus dans le cadre du quinquennat 2027-2031.	
1	PDEV	CLLE	MCF	100	Poste demandé en remplacement rupture conventionnelle M. Bourjade, dans un contexte de déficit de potentiel pédagogique de 4,6 temps pleins qui perdure pour diverses causes (maladies, handicap, décharges, etc.)	Le recrutement permettra de soutenir des thématiques de recherche importantes du CLLE, en lien avec les priorités du CNRS, et, en particulier de l'INSRS, autour des inégalités éducatives et transitions numériques.	Les recherches sur le développement cognitif et socio-cognitif permettront d'enrichir les enseignements L et M de psychologie tant sur les plans théorique que méthodologique afin de former les étudiants aux méthodes novatrices concernant les interactions sociales et individuelles.	
1	PSTD	LPS-DT	MCF	100	Poste laissé vacant par l'Aurie. Le maintien d'un poste permettrait, outre de préserver le potentiel enseignant du département déjà en déficit important, d'intégrer le Développement Durable dans nos formations, et les enjeux des transitions numériques dans la diffusion des savoirs.	soutien les recherches sur les transitions professionnelles liées à des problématiques de santé et travail, de mobilité de carrière ou de transformations sociétales étroitement articulées aux priorités scientifiques d'UTJ2.	Parmi les 4 parcours Master adossés au département PSTO, deux sont rattachés au laboratoire CLLE, l'un d'avantage à visée recherche, où sont encadrés de nombreux de mémoire de recherche en psychologie sociale (identité et culture, transition énergétique et climatique, justice, éducation...)	
2	PCE	CLLE	ATER (100%)	45	potentiel gravé par l'longue maladie, l'UIF, des responsabilités collectives lourdes (VP numérique, directions du SED, de l'UMR CLLE, de l'UFR de psychologie...)	Besoins recherche en psychologie cognitive et/ou ergonomie en lien avec les thématiques de recherche du laboratoire CLLE	contribution à la politique d'investissement relative aux liens entre formation et recherche dans l'IA : les TD peuvent être des terrains d'expérimentation pour tester l'efficacité des stratégies d'apprentissage, telles que l'usage de l'IA générative.	2 1/2 => 1 comme voté. Il faudrait distinguer les argumentaires des deux ATER demandés par PCE
2	PCPSN	CERPPS	ATER (100%)	45	1EC / 90 étudiants dans le dpt. Chaque des UE de L, « Stage », « TER », « spécialité » concerne environ 40 % des inscrits L3 de l'UFR. Psychopathologie Adulte et/ou Psychopathologie Développementale	Les postes d'ATER permettent à des doctorants en fin de thèse ou des post-doctorants de contribuer à l'activité de recherche du laboratoire		Argument sur le lien formation recherché
2	PCPSN	CERPPS	ATER (100%)	45	1EC / 90 étudiants dans le dpt. Chaque des UE de L, « Stage », « TER », « spécialité » concerne environ 40 % des inscrits L3 de l'UFR. Psychologie de la Santé et/ou Neurosciences/Neuropsychologie	Les postes d'ATER permettent à des doctorants en fin de thèse ou des post-doctorants de contribuer à l'activité de recherche du laboratoire		Argument sur le lien formation recherché
2	PCPSN	CERPPS	ATER (50%)	32,5	1EC / 90 étudiants dans le dpt. Chaque des UE de L, « Stage », « TER », « spécialité » concerne environ 40 % des inscrits L3 de l'UFR. Psychologie de la Santé et/ou Neurosciences/Neuropsychologie	Les postes d'ATER permettent à des doctorants en fin de thèse ou des post-doctorants de contribuer à l'activité de recherche du laboratoire		indiquer une utilité spécifique à ce demi-poste. Argument sur le lien formation recherche
2	PCPSN	CERPPS	PAST	30	Le PAST assure des enseignements liés à la professionnalisation, en liens avec les partenariats extérieurs (i.e., psychologues de la santé), d'où pour les étudiants un accès facilité dans les structures de stages, et meilleure insertion professionnelle.	Le pôle "Troubles neurodéveloppementaux" ne dispose pas du soutien d'un PAST indispensable promouvoir la recherche action	renfort des liens recherche/professionnel, avec meilleur accès à la Science Ouverte et l'avancée des recherches action.	actuellement attribué à qui ?
2	PCS	LCPI	PAST	30	Il s'agit de reconduire un support PAST attaché au Master de Psychologie Clinique et Psychopathologie afin d'assurer la continuité de l'accompagnement à la professionnalisation des futurs psychologues cliniciens	Le LCPI a besoin de l'implication active d'un professionnel dans ses programmes de recherche et de recherche-action, particulièrement le pôle CPSC	Un PAST contribuera à instituer un pont fonctionnel entre les savoirs académiques produits par la recherche et les pratiques professionnelles exercées dans les champs sanitaire, social, médico-social, éducatif et judiciaire.	actuellement attribué à qui ?
2	PDEV	CLLE ou LPS-DT	ATER (100%)	45	Déficit qui perdure de 4,6 temps pleins pour diverses causes (maladies, handicap, décharges, etc.). Le maintien d'un ATER pérenne est impératif pour assurer les enseignements dans les UE -- à fort effectif -- de psychologie du développement en licence.	En fonction de son domaine d'expertise, le la candidat.e pourra être renforcer un des deux laboratoires associés au département		aucun élément péciifique indiqué dans l'articulation
2	PSTD	CLLE ou LPS-DT	ATER (100%)	45	Outre le maintien du potentiel d'enseignement dans un département où le potentiel pédagogique pérenne théorique statutaire du département est amputé de 422,4H statutaires, il s'agira de développer de nouvelles modalités d'évaluation des étudiants	En fonction de son domaine d'expertise, le la candidat.e pourra être renforcer un des deux laboratoires associés au département		aucun élément péciifique indiqué dans l'articulation
2	PSTD	CLLE ou LPS-DT	PAST	30	Le contrat de C. Bounamus prend fin en octobre 2026. Le maintien permettra la mise en œuvre de nouveaux enseignements qui vont être créés en Psychologie du Travail et des Organisations en lien avec les évolutions climatiques et technologiques	En fonction de son domaine d'expertise, le la candidat.e pourra être renforcer un des deux laboratoires associés au département	Le recrutement d'une PAST permettra de ne pas réduire l'équipe pédagogique des 4 parcours de Master rattachés au département PSTO et adossés aux laboratoires CLLE et LPS-DT	aucun élément péciifique indiqué dans l'articulation
3	PCE	CLLE	ATER (100%)	45	potentiel gravé par l'longue maladie, l'UIF, des responsabilités collectives lourdes (VP numérique, directions du SED, de l'UMR CLLE, de l'UFR de psychologie...)	Besoins recherche en psychologie cognitive et/ou ergonomie en lien avec les thématiques de recherche du laboratoire CLLE	contribution à la politique d'investissement relative aux liens entre formation et recherche dans l'IA : les TD peuvent être des terrains d'expérimentation pour tester l'efficacité des stratégies d'apprentissage, telles que l'usage de l'IA générative.	2 1/2 => 1 comme voté. Il faudrait distinguer les argumentaires des deux ATER demandés par PCE
3	PCPSN	CERPPS	PAST	30	1EC / 90 étudiants dans le dpt. Pour le master ATND et la Lpro TSA, l'PAST assurera la coordination des nombreux professionnels de terrain vacataires.	Le pôle "Troubles neurodéveloppementaux" ne dispose pas du soutien d'un PAST indispensable promouvoir la recherche action	renfort des liens recherche/professionnel, avec meilleur accès à la Science Ouverte et l'avancée des recherches action.	
3	PSTD	CLLE	MCF	100	Le premier enseignant responsable en formation des psychologues est mortage de points transmis en 2022-2023). Le redéploiement d'un poste permettrait d'intégrer le Développement Durable dans nos formations, et les enjeux de la transition numérique dans	L'équipe CSC de CLLE a besoin d'un renfort en psychologie sociale au regard du nombre de contrats de recherche obtenus (7 contrats type ANR pour 8 EC en psychologie sociale)	renforcer les parcours Master adossés au département PSTO, deux sont rattachés au laboratoire CLLE, l'un d'avantage à visée recherche, où sont encadrés de nombreux de mémoire de recherche en psychologie sociale (identité et culture, transition énergétique et climatique, justice, éducation...)	

base de calcul des coûts : 1PR: 130K - 1MCF : environ 100 K - 1ATER: 45K - 2 1/2 ATER: 65K - 1PAST : 30K PRAG: 100K CDU 40K.

L'ensemble des demandes pour les BIATSS est résumé dans le tableau suivant :

Service/Composante /dept ou pôle	classement par ordre de priorité	type de demande M. T. C.	Type de demande. Précision apportée si nécessaire (T ou C) : filière et/ou catégorie	Filière : BIB, AENES, ITRF	Catégorie/corps : A. B. C.	Type de demande. Précision apportée si nécessaire (T ou C) : modification BAP	BAP	Emploi type	Argumentaire En quoi la demande est en lien avec le projet de service	Ouverture possible en BOE : oui/non
Centre de Ressources de Psychologie Louise Michel	1 (les 2 demandes présentées concernent des structures différentes)	M		BIB	B			Médiateur documentaire	Support de poste de BIBAS (bibliothécaire assistant spécialisé, filière bibliothèque) rattaché à la bibliothèque de psychologie (CRPLM). Poste laissé vacant suite au départ (rupture conventionnelle) de Cédric Arnal en mai 2023. Recrutement d'un contractuel de catégorie B en novembre 2023 pour un an (novembre 2023-novembre 2024). Renouvellement de ce contractuel en novembre 2024 pour un an (novembre 2024-novembre 2025). Demande de renouvellement prévue pour la période novembre 2025-août 2026 (Mme la DRH a donné son accord par mail suite à une question posée lors d'un conseil d'UFR) en attendant la demande d'un titulaire sur le poste dans le cadre de la campagne d'emploi. Demande d'ouverture de ce poste de BIBAS titulaire à la mutation en 2026 (filière bibliothèque) pour une prise de poste au 1er septembre 2026.	non
UFR de Psychologie	1 (les 2 demandes présentées concernent des structures différentes)	M		ITRF	C		BAP J	Gestionnaire de scolarité - Fiche métier UT2J SA108	L'UFR souhaite mobiliser en 2026 un support de catégorie C disponible. Cette mobilisation permettrait de répondre à un besoin stratégique identifié : la création d'un bureau des stages à l'UFR, prévue pour septembre 2025. Ce nouveau service jouera progressivement un rôle clé dans le développement de la professionnalisation des formations. En plus de la gestion des conventions de stage, le bureau accompagnera la mise en œuvre d'actions concrètes en lien avec l'insertion professionnelle des étudiants : appui aux équipes pédagogiques pour l'animation des partenariats, suivi des parcours étudiants, recherche de terrains de stage, etc. Ainsi, ce recrutement s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de l'UFR définies dans son projet de service pluriannuel. Il constitue un levier indispensable pour structurer, déployer et pérenniser la politique de professionnalisation de l'UFR de Psychologie.	non

L'ensemble des trois points proposés (classements d'une part des demandes argumentées EC en 3 rangs, et d'autre part des demandes argumentées de BIATSS ex aequo sur un même rang, demande faite aux départements d'ajuster les demandes d'ATER ½ temps en temps plein, et élaboration par le bureau d'UFR d'une motion qui sera remontée avec les fiches argumentaires est approuvé par le conseil d'UFR par 22 voix POUR, 3 Abs (25 votants).

7. Calendrier bureaux et conseils 2025-2026

Point non abordé (calendrier versé dans le scout).

8. Points d'information

La séance prend fin à 13h30.

Toutes les pièces annexes sont disponibles dans le dossier du conseil sur scout :

Nous vous rappelons que ces annexes sont des documents de travail et qu'elles ne doivent absolument pas circuler et être diffusées.

Éric RAUFASTE
Le Directeur
De l'UFR de Psychologie

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur
De l'UFR de Psychologie

Eric RAUFASTE

